Mise en contexte

Des représentants de votre région vous ont mandaté pour concevoir un aménagement forestier pour un secteur forestier qu’ils viennent tout juste d’acquérir. Ils vous mentionnent que la région possède plusieurs espèces animales d’intérêt. Ils aimeraient que toutes ces espèces soient considérées dans l’aménagement, qu’elles soient présentes ou pas sur le territoire de cette forêt. Ils voudraient aussi qu’une partie de la forêt soit utilisée pour produire du bois, car une portion importante de l’économie locale est basée sur la transformation du bois en bien. Ceci permettrait aux industries locales de s’approvisionner en bois et à la région de maintenir la stabilité économique. Enfin, ils voudraient que la forêt soit accessible à la population locale. Les représentants croient qu’il est plus facile de protéger une forêt et de justifier les efforts de protection de cette forêt lorsque celle-ci est connue de la population.

Feuille de recherche

Pour vous informer sur les espèces d’intérêt de votre région, voici les informations que vous devrez recueillir sur chacune d’entre elles :

Nom français :

Nom latin :

Habitat (printemps, été, automne et hiver) :

Source d’alimentation (printemps, été, automne et hiver) :

Période de reproduction :

Lieu de reproduction si différent de l’habitat :

Taille du domaine vital :

Capacité de déplacement :

Est-ce un animal en voie de disparition, menacé ou susceptible de l’être? Pourquoi?

Quelles activités humaines pourraient affecter positivement ou négativement cet animal?

Est-ce qu’il y a des périodes où il serait plus ou moins affecté?

Quelles sont les causes de mortalité principales? (été et hiver)

Devrait-il faire l’objet de protections particulières dans votre région? Pourquoi?

Guide pour l’aménagement forestier

Objectif 1 : Assurer la survie des espèces étudiées.

Assurer la survie d’une espèce ne signifie pas nécessairement protéger une surabondance de cette espèce. Certaines espèces sont très abondantes au Québec, plus qu’elles ne le devraient. De telles abondances peuvent réduire les chances de survie des autres espèces.

Objectif 2 : Effectuer de la coupe forestière sur un minimum de 15 % du territoire sans modifier à long terme la dynamique forestière (une érablière doit rester une érablière).

Objectif 3 : Offrir un minimum de 3 activités de plein air en tout temps, été comme hiver.

Suggestion de marche à suivre :

Déterminer les espèces qui nécessitent d’être protégées pour survivre et déterminer leurs habitats potentiels.

Normalement, il faudrait confirmer sur place la présence de l’espèce pour justifier des aménagements spécifiques pour celle-ci. Comme cette étape n’est pas possible dans le cadre du cours, vous considèrerez les habitats potentiels comme des habitats réels. Cette mesure pourrait aussi être intéressante dans une optique de réintroduction. Par exemple, une espèce pourrait ne pas être présente sur un site potentiel. Si vous réalisez tout de même des aménagements comme si elle était présente, dans l’avenir, vous pourriez la réintroduire et elle devrait survivre. Il se pourrait même qu’elle revienne d’elle-même s’il existe toujours d’autres populations à proximité comme c’est le cas dans cet exemple.

Déterminer les zones sensibles qui ne devraient pas être modifiées pour subvenir aux besoins des espèces sensibles.

Déterminer les zones où il pourrait y avoir des activités humaines et choisir les activités appropriées, coupes forestières et/ou activités de plein air.

Déterminer le type de coupes forestières à utiliser et les activités de plein air permises.

Il existe différents types de traitements sylvicoles; ils n’ont pas tous comme finalité la production de bois. Il est possible de couper partiellement une forêt (ex. 20 % des arbres) pour stimuler la croissance des autres. Il est possible aussi de profiter des coupes pour aménager des habitats pour la faune en créant des monticules de branches par exemple.

Exemples d’activités de plein air possibles (ce ne sont pas tous nécessairement de bons choix) : randonnée pédestre, ski fond, ski alpin, planche à neige, glissade, raquette, patin à glace, traineau à chien, camping, pêche sur la glace, canot, kayac, baignade, observation d’animaux, vélo, patin à roues alignées, hébertisme, chasse, pêche, cueillette de petits fruits ou de noix, escalade, etc.

Déterminer les périodes de l’année où ces activités devraient être réalisées, les heures d’ouverture, etc.

Établir des règlements, au besoin, pour les visiteurs.

Ex : aucune cueillette de noix n’est permise, aucune sortie des sentiers n’est permise, accès aux animaux domestiques, etc.

Établir un réseau de sentiers pour les activités de plein air et de chemins pour la coupe forestière.

Devrait-il y avoir des structures, permanentes ou non, pour les besoins des utilisateurs ou pour la protection du milieu naturel?

Ex. : ponts, tables, signalisation, etc.

Pour être consistant dans vos décisions, déterminez quel est votre objectif principal en plus des objectifs imposés. Votre objectif pourrait être de limiter au maximum les modifications de la forêt, ceci offrirait un endroit des plus semblable au milieu naturel. Sinon, vous pourriez maximiser les activités de plein air, les ateliers éducatifs et les panneaux d’information pour sensibiliser au maximum la population locale sur l’importance de cette forêt. Ceci nécessiterait plutôt des accès faciles, des sentiers larges et bien nivelés pour que tous puissent y circuler facilement.

Note : Les éléments extérieurs à la zone d’aménagement peuvent influencer les espèces animales ou les utilisateurs. Une plantation peut être une source d’alimentation pour certaines espèces. Les fraisières font partie des cultures agricoles les plus traitées aux pesticides. Enfin, une carrière de gravier implique une utilisation de machineries, ce qui peut engendrer un dérangement pour toutes les espèces vivantes, de passage ou non.

Lexiques

Bétulaie : une forêt majoritairement composée de bouleaux.

Chênaie : une forêt majoritairement composée de chênes.

Érablière : 75 % à 90 % des arbres dans la forêt sont des érables.

Forêt mélangée : une forêt contenant des feuillus et des conifères et où aucun des deux types de domine l’autre.

Hêtraie : une forêt majoritairement composée de hêtres.

Milieu humide : territoire saturé en eau assez fréquemment pour que s’installent des plantes adaptées à la présence de l’eau.

Prairie : un secteur exempt d’arbres où croît une grande variété d’herbacée.

Zone de chablis : un secteur où la majorité des arbres sont tombés suite à de grands vents.